## CAPD « Promos » décembre 2011

## PROMOTIONS: MODE D'EMPLOI

## Pour être promu(e)... Il faut d'abord être « promouvable »!

**-Etre « promouvable »**, c'est avoir l'ancienneté requise dans un échelon permettant une éventuelle promotion à l'échelon supérieur. Il y a trois rythmes d'avancement pour les PE: au grand choix, au choix ou à l'ancienneté....(voir le tableau d'avancement entre chaque échelon sur la fiche de suivi syndical).

<u>Exemple</u>: un PE au 8ème échelon depuis le 01/02/2010 sera promouvable au 9ème échelon le 01/08/2012 au grand choix (après 2 ans et 6 mois passés au 8ème échelon), le 01/02/2014 au choix (après 4 ans) et le 01/08/2014 à l'ancienneté (après 4 ans et 6 mois).

Les promotions des PE se font par année scolaire. Seules les promotions possibles entre le 1er septembre 2011 et le 31 août 2012 seront donc traitées.

La CAPD de cette année, pour l'exemple ci-dessus, n'examinera donc que l'éventuelle promotion au Grand choix.

**-Etre promu(e)** nécessite d'être « promouvable » <u>et d'avoir le barème nécessaire</u>: être dans les 30% qui sont promus au grand choix ou dans les 5/7ème qui sont promus au choix. Les promotions à l'ancienneté sont automatiques le moment venu.

Barème en vigueur dans le Bas-Rhin (voir aussi la fiche de suivi syndical):

## AGS+(Note+correctif) X 2

(correctif pour note ancienne de + de 3ans= 0,25 point par année entière à partir de la quatrième année).

Les élu(e)s à la CAPD du SNUipp-FSU67 peuvent suivre votre dossier ... il suffit pour cela de nous faire parvenir la fiche de suivi syndical que vous trouverez en annexe.

Pour connaître, à titre indicatif, le nombre de promouvables et de promus à chaque échelon (Corps des PE) ainsi que les <u>barèmes</u> des derniers promus de <u>l'an dernier</u> (campagne de Promotions 2010/2011; CAPD de janvier 2011)...consultez le tableau ci-dessous en vous référant à l'échelon qui vous concerne.

| Echelon              | Grand Choix                                  | Choix                                    | Ancienneté           |
|----------------------|--|--|----------------------|
| <b>4</b> ème         |  |  | 22,083               |
| (190 promus sur 190) |  |  | 22,063               |
| 5ème                 | 197 promouvables<br>59 promus<br>Barème : 28 | Pas de promouvables                      | 140 promus<br>19,500 |
| 6ème                 | 270 promouvables<br>81 promus<br>32          | 178 promouvables<br>127 promus<br>30,500 | 52 promus<br>25      |
| 7ème                 | 313 promouvables<br>93 promus<br>36,417      | 219 promouvables<br>156 promus<br>35,583 | 65 promus<br>27,750  |
| 8ème                 | 259 promouvables<br>77 promus<br>43          | 164 promouvables<br>117 promus<br>41     | 48 promus<br>36,083  |
| <b>9</b> ème         | 287 promouvables<br>86 promus<br>56,417      | 188 promouvables<br>134 promus<br>47,50  | 49 promus<br>45,833  |
| 10 <sup>ème</sup>    | 169 promouvables<br>50 promus<br>66,417      | 122 promouvables<br>87 promus<br>59,417  | 31 promus<br>55,333  |
| 11ème                | 125 promouvables<br>37 promus<br>73,667      | 81 promouvables<br>57 promus<br>69,25    | 18 promus<br>60,583  |

